63e ANNÉE (7e Série) N° 23 4 JUIN 1953

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'Education en Chine nouvelle. — II. Blancs et noirs en Afrique. — III. Causes de la catastrophe de Hollande. — IV. Visite de journalistes américains à Moscou. — V. Le centenaire de sainte Claire d'Assise. — VI. Le centenaire de saint Bernard de Clairvaux ; Bernard d'après ses lettres. — VII. La vocation sacerdotale d'Eugène Pacelli. — VIII. Persécution en Albanie, en Chine, en Hongrie. — IX. Les Sœurs du P. de Foucauld chez les Pygmées. — X. Cession de la Louisiane aux Etats-Unis. — XI. Réflexions sur la souffrance.

I

Retirés à Hong-Kong, un grand nombre de missionnaires expulsés de Chine ne cessent de jeter des regards attentifs, regards de regrets et de désir, vers le pays de leurs travaux, de leurs ambitions spirituelles, de leurs convertis, de leurs fidèles. Ils font penser aux évêques et prêtres chassés de France par la Révolution française et qui gardaient constamment les yeux tournés vers leurs compatriotes demeurés dans la tourmente. Nous avons déjà emprunté à maintes reprises des articles à l'excellent *Bulletin* qui se publie à Hong-Kong. Le numéro de janvier 1953 nous présente une étude signée de Léon Trivière, et intitulée : **L'Education dans la nouvelle Chine.**

Une remarquable évolution est à signaler dans le domaine de l'éducation en Chine, depuis 1949. Au début les écoles furent dirigées partout et à tous les degrés par un « Soviet d'Ecole ». Ce Soviet comprenait des professeurs, des administrateurs, des élèves, des employés et des ouvriers. On entendait ainsi réagir vigoureusement contre l'ancien régime scolaire accusé d'être « trop despotique, trop fonctionnariste, trop impérialiste ». Ce fut dès lors un déluge de réunions politiques, de défilés, de démonstrations, de revendications, etc... Une « pagaye » formidable. Un étudiant en venait à passer en moyenne *par semaine* 12 heures en meetings à l'extérieur, et 5 heures à l'intérieur. Total 17 heures de palabres politiques ! On voit ce qui restait pour les études, et quel esprit on apportait à ces dernières. On était en pleine démogagie. L'indiscipline et l'anarchie régnaient en maîtresses dans toutes les écoles. Cela ne pouvait durer. Au cours de l'été de 1951 — au bout de deux ans de ce système — un journal lança une violente attaque contre « la situation chaotique des écoles ». Le gouvernement de Pékin organisa une vaste campagne de presse, dans tout le pays, contre le « chaos à l'école ». Les élèves avaient diminué en nombre. Les examens avaient baissé. En fin d'année scolaire 1950-1951, les écoles ne purent fournir que 10 % des employés demandés par les services gouvernementaux.

Il fallait renverser la vapeur. Une série de décrets visa à cette réforme devenue urgente et indispensable. On commença par établir « le système de la responsabilité des directeurs et des professeurs ». Les directeurs d'écoles ne peuvent rien sur les programmes, mais ils ont pleins pouvoirs pour leur exécution. Ensuite on opéra la réforme des manuels scolaires. On créa des universités populaires, des écoles moyennes pour paysans et ouvriers, etc.

Un autre décret, en date du 6 août 1951, vint régler les horaires des cours, études, travaux manuels, récréations, etc. Les meetings furent réduits à 1 h. 1/2, 2 h. ou 3 h., selon les catégories d'écoles, et cela par semaine. La participation des étudiants aux défilés, parades et démonstrations fut restreinte. On arriva, ainsi, au décret très important du 1er octobre 1951, sur la « *Réforme scolaire* ». Il reprenait tous les décrets précédents, les précisait, les complétait, les renforçait. Il introduisait de nouvelles méthodes d'enseignement, recommandait le système pédagogique russe, insistait sur la « rééducation intensive des professeurs », instituait des « cours élémentaires rapides » pour les paysans et ouvriers.

En dernier lieu, le 5 août 1952, décret sur la *réorganisation de l'enseignement supérieur*, dont les règles essentielles sont : 1° gratuité de l'enseignement supérieur ; 2° suppression des universités libres ; 3° monopolisation et centralisation poussées à l'extrême ; 4° importance primordiale donnée à l'enseignement industriel.

C'est ce dernier point qui doit surtout retenir l'attention. *La Chine veut s'industrialiser*. Il lui faut pour cela dans le plus bref délai, un minimum de 150.000 ingénieurs et techniciens. Ce nombre est énorme ; le gouvernement de Pékin fait et fera les plus grands efforts pour l'atteindre. D'après le rapport de Ma Hsu Lun, ministre de l'Education, dans le journal *Jen Min Jih Pao*, du 24 septembre 1952, les élèves des écoles industrielles, avant la révolution communiste, étaient seulement les 18,9 % du total des étudiants. En 1952, on voulait arriver à 36,4 % ; donc passer du simple au double. Le nombre des hautes Ecoles industrielles était porté de 31 à 47. Dans le secondaire on comptera 38 % des élèves dans les instituts préparatoires industriels.

— « Notre nation, conclut le ministre, est en route vers l'industrialisation. La nouvelle organisation scolaire est orientée vers l'industrialisation de la Chine. Elle a permis de créer d'excellentes conditions pour former de bons techniciens. »

Nous ne saurions trop faire attention à ces lignes. Evidemment, autre chose est ce qui est sur le papier, autre chose ce qui entre dans les faits. Mais si le plan établi se réalise, d'ici à vingt ans, il faudra compter avec la Chine. On pourrait peut-être comparer ce qui se prépare à la révolution qui s'opéra au Japon, après 1868. Le Japon, grâce à une population croissante et active, devint en peu de temps une puissance mondiale. La Chine a encore plus d'atouts dans son jeu que le Japon d'il y a 85 ans. Son sous-sol est d'une richesse inouïe. Nos vieilles nations sont arrivées peut-être au terme de leurs découvertes et de leurs progrès, en fait de matières premières utilisables, chez elles. La Chine ne fait que commencer. Elle a devant elle un avenir immense et imprévisible pour nous. De là, une nouvelle nécessité pour l'Europe de s'unir.

Il est aisé de comprendre que pour avoir en foule des techniciens et des ouvriers qualifiés, il faut donner à l'éducation populaire un développement intensif. La Chine nouvelle y songe. Elle a multiplié les écoles primaires. Le nombre des élèves y doit passer de 24.200.000 en hiver 1949, à 49 millions, au début de l'année scolaire 1952-53. On a institué les écoles du soir, des cours rapides, des écoles d'hiver pour les paysans. Plus de 42 millions de paysans, dit-on, y ont pris part durant l'hiver 1951-52.

Enfin, le gouvernement est en train de propager une « réforme de l'écriture chinoise ». On a renoncé à la romanisation des caractères, mais on a adopté un système inventé par Chi Chien Hua, lequel simplifie, paraît-il, beaucoup l'ancienne écriture. Les principes de cette méthode sont : 1° la réduction des caractères de base ; 2° la simplification de la graphie ; 3° celle des symboles phonétiques.

Concluons, en dehors de l'article cité, que l'effet probable de l'éducation laïque intensive, tournée vers l'industrie et le savoir profane sera la disparition plus ou moins rapide des traditions religieuses nationales. On aura un peuple athée, en sa majorité ! Et cela est grave. En Russie, le christianisme a résisté, en partie tout au moins. Comment la religion routinière des païens chinois résistera-t-elle ? On peut se le demander. Quant aux chrétiens chinois, nous avons confiance en leur fidélité, mais nous avons à prier beaucoup pour eux.

II

Voici maintenant un numéro spécial de la revue (ronéotypée) *Tam-Tam*, en date de mars 1953, et intitulé **Blancs et Noirs en Afrique.** Cette revue est l'organe mensuel des Etudiants catholiques africains [1].

Dans ce numéro, on a voulu donner une idée de la difficulté des rapports entre Noirs et Blancs en Afrique, Pour cela, on cite des témoignages de Blancs qui ont vécu là-bas. Pour la plupart ils étaient partis dans un état d'esprit optimiste, avec le désir de rapprocher, de conquérir, de fusionner. Pour la plupart aussi, il a suffi de peu de temps pour leur enlever bien des illusions. Ils ont trouvé des « anciens », des Européens établis depuis plusieurs années en Afrique ; ceux-là se sont appliqués à souffler sur leurs espérances et leurs ambitions. Les nouveau-venus tombent, nous dit Maurice Clerc, sur un « milieu déçu », un « milieu matérialiste » qui ne pense qu'au gain, à la vie débridée, sur un « milieu raciste », où le mépris du Noir domine et où l'on s'oublie trop souvent envers le Noir, aux vexations les plus mesquines, les plus absurdes, les plus inconscientes, au point de les regarder comme choses qui vont de soi !

— « Mœurs, dit Maurice Clerc, je passe, tout y porte. Liberté absolue, proxénétisme et prostitution d'usage si répandu qu'on ose à peine encore les mentionner comme des institutions antinaturelles ; bon marché de la femme noire ; ennui souvent insurmontable ; enfin climat difficile. Vie intellectuelle faible ; les plus intelligents s'assoupissent : c'est le règne quasi exclusif du roman policier et du livre cochon. Sauf, pour un groupe infime, vie spirituelle inconnue, etc.

Comme on le voit, pour des blancs, le tableau est noir !

Tous les articles de ce numéro de *Tam-Tam* sont dans cette note. Je relève surtout celui de Robert Garnier, qui développe deux idées : 1° ce qui est ; 2° ce qu'on souhaite.

1° *Ce qui est. — Les Noirs sont bel et bien des hommes comme nous.* A voir comment se comportent certains Européens, on peut se demander s'ils admettent cette vérité biologique primordiale ! — *Ces Noirs sont des rachetés de Jésus-Christ, comme nous.* Tous les actes d'un Blanc professant la religion catholique, en Afrique, doivent être commandés par ces deux évidences.

Il en résulte qu'il faut faire confiance aux Noirs, non en ce qu'ils sont, mais en ce qu'ils peuvent devenir, si nous savons les aborder en catholiques conscients. « Ne jamais mettre tous les Noirs dans le même sac ». Chercher à comprendre les Noirs en leur état primitif et arriéré, sans les mépriser pour cet état même, ne pas se fier par contre aux jugements et verdicts des Européens déjà installés en Afrique, car, parmi eux, il y a beaucoup de préjugés néfastes.

— « Si l'on excepte tous les Européens pour qui les Noirs sont des sauvages, voire des animaux, la plus grosse majorité pense que c'est se déshonorer que de serrer la main à un Noir... »

Robert Garnier signale qu'au Congo belge, on a adopté ce qu'il appelle le système « paternaliste, autoritaire », et cela non seulement chez les Blancs laïques, mais chez les missionnaires. Et il apprécie ainsi :

— « Leur paternalisme part d'un bon naturel, et ils pensent sincèrement, sans arrière-pensée d'intérêt quelconque, que c'est le moyen le plus efficace de faire évoluer le Noir. Le complexe de supériorité joue ; le Blanc a tout, il sait tout ; il donne au Noir qui n'a rien et ne sait rien. S'ils sont autoritaires, c'est, croient-ils sincèrement, dans l'intérêt des Noirs. Attitude répandue parmi les vieux coloniaux *qui ne voient pas combien les Noirs ont déjà évolué et que les méthodes à employer ne sont plus les mêmes qu'autrefois* » [2].

[1] Rédaction, 6, rue Thibaud, Paris (XIVe).

[2] C'est moi qui souligne ces derniers mots qui veulent être une critique du système « paternaliste ».

2° *Ce qu'on souhaite.* — En premier lieu, avec les *notabilités locales*, l'Européen devra se montrer tel qu'il est, se délivrer de son complexe de supériorité, traiter les Noirs notables avec la politesse et la cordialité que l'on emploie entre Blancs, sans ostentation, sans affectation, simplement et franchement. Ne pas chercher à éblouir, mais créer, si possible, une atmosphère de sympathie humaine. Le Noir est très sentimental. On le prend par le cœur. Les plus intelligents sont capables de comprendre les problèmes sociaux. Ne pas avoir peur de les discuter avec eux, de les interroger, eux, mais aussi de leur suggérer les solutions chrétiennes les meilleures.

En second lieu, s'il arrivait qu'un Européen ait des *collègues noirs* — chose rare — il va sans dire qu'il devrait les traiter comme on vient de le dire pour les notabilités.

Enfin, le cas le plus fréquent, pour un Européen, c'est d'avoir affaire avec des *inférieurs noirs*. Robert Garnier donne pour ce cas, les conseils suivants : *a*) ne pas penser qu'on sera servi selon ses désirs ; — *b*) être très ferme, toute faute devant être immédiatement sanctionnée par quelque moyen loyal, et tâcher de faire accepter la punition ; — *d*) donner soi-même l'exemple de travail sans défaillance. C'est le plus sûr moyen d'obtenir du prestige et de l'autorité ; — *d*) faire confiance le plus possible, ne pas être toujours « sur le dos » des noirs, leur donner l'impression d'être libres, tout en les surveillant de près ; — *e*) se rappeler que le Noir n'a jamais appris à travailler, qu'il ne sait pas son métier, qu'il faut le lui apprendre patiemment ; — *f*) le tutoiement est à éviter avec les Noirs qui sont assez évolués pour distinguer la nuance de supériorité qu'il confère. Au contraire, avec les gens de brousse, les boys, les cuisiniers on peut l'employer sans qu'ils en soient surpris ni vexés ; — *g*) ne pas oublier que le Noir est presque toujours sous-alimenté, ce qui explique bien des manquements.

Un autre article de la même revue à retenir est celui du R. P. Joseph Michel, intitulé *Alerte aux chrétiens*. Lui aussi, il souligne que la plupart des Européens arrivent en Afrique avec des sentiments négrophiles, mais qu'au bout de trois mois, il se trouve beaucoup de négrophobes. On devient *raciste* presque sans s'en apercevoir, par déception, par imitation des « anciens », par soi-disant « réalisme ». Les chrétiens eux-mêmes résistent difficilement à cette ambiance raciste et colonialiste. Les communistes de leur côté avouent qu'il en est de même pour eux.

Après ces constatations, le P. donne ses avis personnels. Il dénonce le « péché de colonialisme », qui consiste à ne poursuivre que des buts utilitaires, en pays de colonie, à cultiver l'esprit de lucre avide et sans scrupule.

— « Pour nous, chrétiens, dit le R. P., le colonialisme est un péché. Il y a péché de colonialisme chaque fois qu'il y a violation des principes moraux qui devraient régir les rapports entre les colonisateurs et les colonisés, donc chaque fois que « l'on recherche le bien de la métropole au détriment du bien de la colonie ; chaque fois qu'il y a exploitation des populations indigènes. »

Pour triompher de ce péché trop courant encore, dans nos colonies, il faut connaître et pratiquer l'enseignement social de l'Eglise. Il est incontestable que les Missionnaires ne peuvent se résigner à être « des chiens muets qui ne savent aboyer ». Malheureusement, ils ne sont pas toujours écoutés. A Madagascar, en 1946 et 1947, si l'on avait suivi leurs conseils, l'insurrection aurait été évitée. Elle coûta 80.000 morts !

Conclusion du R. P. :

— « L'orientation spirituelle de l'Afrique noire dépendra, en grande partie, de l'application ou de la non-application à ses problèmes propres des principes sociaux rappelés par les Souverains Pontifes. »

III

On se souvient encore de l'émotion causée en Europe et dans le monde entier par les nouvelles des inondations de Hollande et d'Angleterre, dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1953. G. Lacoste étudie dans *Sciences et Avenir* de mars 1953, **Les causes de la marée catastrophique qui a provoqué les inondations de la Hollande et d'Angleterre.**

Ce que l'on se demande avec angoisse et étonnement, c'est la raison de l'insuffisance de nos moyens de prévision, alors que nous nous glorifions d'avoir des services de météorologie si puissamment perfectionnés !

Que se passa-t-il, alors ?

Dans les premières heures du jeudi 29 janvier, la météo des Açores signale une petite dépression, en apparence négligeable, se déplaçant vers l'Irlande. Les météos d'Irlande et d'Ecosse la prennent en charge et la surveillent. Le vendredi, elle progresse, le samedi, elle change de direction : du nord de l'Angleterre elle se jette vers le sud-ouest, le long d'un arc de cercle survolant la mer du Nord. Des vents très forts soulèvent la mer. Les météos d'Angleterre, Norvège, Hollande groupent leurs observations. Des messages sont lancés par radio aux ports et aux navires de la mer du Nord. On ne prévoit rien de grave cependant. La marée haute de ce jour-là est une « petite grande marée », de coefficient 83. Mais la mer du Nord en a bien vu d'autres ! Or, la catastrophe inattendue se produit. La dépression qu'on avait classée « dépression Z » prend de la vitesse. Un deuxième ouragan, descendant de l'Atlantique nord, la prend en écharpe :

— « Une vague énorme bouleverse soudain la surface déchaînée ; soutenue par un vent de 160 km à l'heure, elle part à l'assaut vers le sud. C'est là, devançant toute prévision météorologique, que ces masses d'eau colossales devaient causer la plus grande catastrophe côtière du siècle. »

En effet, le flux atteint un niveau jamais constaté et balaie furieusement toutes les rives de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique. Des régions entières sont envahies des provinces englouties. Il se forme des raz de marée qui renversent les digues, chavirent les vaisseaux, noient les villages. La force de cette vague monstrueuse est quelque chose de fabuleux.

— « En Belgique, à Zeebrugge, le môle est démantelé, des blocs de plusieurs tonnes arrachés, les gazomètres du port aplatis comme des boîtes de conserves ; les bras de mer deviennent des lacs, des dunes de 10 m. sont rasées, les blockhaus « indestructibles » du fameux « mur de l'Atlantique » arrachés et projetés au loin. »

Or, tout cela n'est que peu de chose auprès de ce qui se passe en Hollande. Les bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin disparaissent dans la mer, avec toutes les îles surpeuplées qui s'y trouvent. 250.000 ha de riches cultures sont submergés. On comptera 2.000 morts, 50.000 sans abri, un million de sinistrés. Le cinquième du territoire hollandais revient à l'état de marécage bourbeux, tel que Jules César le vit il y a 2.000 ans !

Aussitôt, les spécialistes se précipitent sur les annales néerlandaises. On rappelle la catastrophe de 1282, qui forma le Zuyderzée, celle de 1421 qui créa la Zélande en tuant 100.000 personnes, celle de 1530 qui forma la mer de Harlem, celle de 1578 qui ravagea tout le littoral continental et fit près de 100.000 morts au Danemark, celle de 1825 où, le 2 février, Amsterdam faillit être englouti.

Mais ces évocations ne touchaient en rien aux causes explicatives du phénomène. Ce qu'il faut savoir, c'est la raison scientifique de ces catastrophes et la réalité du péril pour l'avenir. En fait, les savants n'ont à dire ici qu'une chose banale plus que banale, car ils ne savent que balbutier : « drame de la malchance ». C'est le *hasard* qui serait ici le grand coupable : des causes, qui ne jouent d'ordinaire que les unes après les autres, se sont groupées, cette fois. Elles ont agi de concert, au lieu de le faire en ordre dispersé. Chose incroyable, en juillet 1951, une commission avait été créée par les autorités navales anglaises pour étudier, à grand renfort de calculs mathématiques, l'influence des conditions atmosphériques sur les marées de la mer du Nord et les catastrophes qui en pourraient résulter. La commission remplit sa tâche dans un temps record. Son rapport fut enseveli dans un petit livre bleu : *Table des marées de l'Amirauté anglaise*, édition 1952 !

— « Dans sa première page, avec un flegme tout britannique, les détails de la circonstance de la catastrophe y sont décrits avec l'ensemble des précisions techniques... »

Cela ne veut pas dire que l'Amirauté avait prévu les faits. On ne prévoit pas, un an d'avance, la direction et la vitesse du vent, la hauteur de la pression barométrique, la coïncidence avec la marée haute ! Les mathématiciens britanniques avaient calculé ce qui arriverait si... Mais il y avait si peu de chances que l'hypothèse envisagée se réalisât ! Or, « la fatalité » a voulu que les circonstances en question se trouvent réunies. Jetons un coup d'œil sur ces circonstances.

1° *La marée.* — Elle est produite par l'attraction lunaire. Mais pourquoi la marée est-elle de 4 m. à Brest, tandis qu'elle est de 12 m. au Mont-Saint-Michel ? Pourquoi la pleine mer a-t-elle lieu à midi à St-Brieuc, tandis qu'à 150 km de là, elle est à 14 h. ? Il a fallu le génie de Poincaré, pour éclaircir — rudimentairement — ces variations. Il faut considérer toutes les influences astronomiques à la fois, sur toutes les côtes ensemble, pour calculer la composante d'un phénomène immense mais unique, puis en déduire les particularités locales.

Dans le cas de la mer du Nord, il s'agit d'une mer annexe, presque fermée, étranglée, qui n'a pas sa marée propre mais subit les influences de l'Atlantique, au nord et au sud. Les marées s'engouffrent par le nord, sont heurtées par l'étranglement du sud et refluent alors, en partie. En certains points, les forces antagonistes se neutralisent, en d'autres, elles s'additionnent. D'où, dans les marées de la mer du Nord, des « ventres » et des « creux ».

2° *L'ouragan.* — Supposons maintenant que le vent vienne à souffler avec violence, sur les masses d'eau soulevées par la marée, en l'un des trois « ventres », qui existent dans la mer du Nord, l'ouragan soulève ces masses, les jette avec une puissance formidable sur les points vulnérables : l'estuaire de la Tamise, et les côtes de la Hollande.

— « Il a été déterminé avec précision que les conditions optima pour un soulèvement du niveau de la mer sont remplies lorsqu'une profonde dépression atmosphérique se déplace, au nord de l'Angleterre vers l'est de la mer du Nord. Lorsque ce déplacement coïncide avec la période naturelle de l'oscillation, il provoque une gigantesque crue dont l'ampleur est telle que les pires catastrophes sont à prévoir. »

L'élévation des niveaux de l'eau, sous la poussée simultanée de la marée et du vent, peut atteindre 4 m. 50, comme en 1928, à l'estuaire de la Tamise, ou 5 m., comme en 1921. Et cette fois, elle a dépassé 6 m.

Notons que, selon le professeur Umbgrove, géologue à l'Université de Delft, le sol de la Hollande s'enfonce régulièrement de 25 cm. par siècle. L'Angleterre fut jadis reliée au continent. Il y eut un effondrement du sol, qui donna naissance à la Manche et élargit la mer du Nord, et cela au début du quaternaire, postérieurement à l'apparition de l'homme. Donc, le danger ne peut que s'accroître, dans l'avenir pour la Hollande ! Un professeur de Strasbourg, M. Rothé, en 1932, croyait avoir constaté que certaines tempêtes en mer du Nord déclanchent une agitation inaccoutumée du sol, comme une vibration des terrains sous-marins hollandais, analogues à un séisme ou tremblement de terre. On voit tous les phénomènes qui ont pu agir concurremment dans les récentes inondations de Hollande et d'Angleterre. Rien de tout cela n'est rassurant. Mais il en est de ces périls comme de ceux des tremblements de terre, autour de l'Etna ! On oublie vite, on se rassure, on prend quelques précautions jugées suffisantes, jusqu'au jour où les faits prouvent le contraire. Incertitude des destinées terrestres !

IV

Cinq semaines après la catastrophe de Hollande, au cours de laquelle un mouvement si beau d'entr'aide et de charité se produisit, un autre événement d'ordre tout différent soulevait une émotion non moins générale : **la mort de Joseph Staline**, le jeudi 5 mars 1953.

Il est encore trop tôt pour calculer l'ampleur des changements provoqués dans le monde par cette mort en partie mystérieuse. Peut-être aurons-nous l'occasion de donner une première étude d'ensemble sur la vie et la mort de ce personnage qu'on peut bien, dès à présent, qualifier de fatidique. L'une des suites de cette disparition semble avoir été une orientation nouvelle de la politique de la Russie soviétique. Et c'est dans le cadre de cette orientation nouvelle qu'il faut inscrire notamment l'autorisation donnée à sept journalistes américains de

pénétrer en Union soviétique. Jane Mac Ilvaine, directrice du *Weekly Archive* (Pennsylvania), était du nombre et elle a donné une série d'articles pour dire ses impressions. J'en trouve un compte rendu suggestif dans *Il Tempo*, de Rome, à partir du 14 avril 1953. La visite a duré 7 jours.

Première impression : grand appareil de police. Partout des agents, des femmes travaillant à de rudes travaux, sous la menace des mitraillettes et des chiens policiers. A l'Hôtel national, sous les tapisseries, découverte de petits microphones encastrés dans le mur, mais avec les fils visibles sur la tapisserie et cela dans toutes les chambres. On est surveillé partout ! Un diplomate occidental, à qui Jane Mac Ilvaine parlait de sa découverte, répondait :

— « Depuis trois ans que je suis à Moscou, on est fatigué d'ouvrir le robinet de la salle de bains ou d'ouvrir le poste de radio, pour éviter que quelqu'un, de loin, écoute la conversation entre mari et femme sur le budget de famille... »

La Russie est soumise à un régime d'espionnage intense et de tous les instants. Les individus les plus isolés sont les diplomates. Ils ne savent rien de ce qui se passe en Russie, si ce n'est par la Radio de Moscou et la *Pravda*. Ils ne peuvent s'éloigner de plus de 25 milles du Kremlin et même dans ce périmètre, certaines zones leur sont interdites. Il y a nombre de régions inaccessibles et qu'aucune autorisation ne peut permettre d'atteindre. On ne refuse pas précisément la permission, mais on explique que les modes de transport font défaut, ou on donne une autre excuse. Il est défendu de porter et *a fortiori* d'utiliser un appareil photographique sur la Place Rouge. La principale artère de Moscou, l'Arbet, est la plus intensément surveillée de tout l'univers. C'est là qu'habitent les sommités du régime, tous ceux qui vivent surtout de caviar et de champagne. Cette artère est traversée uniquement par les autos officielles, à toute allure. Les grandes autos noires, à rideaux baissés, indiquent les personnages de première grandeur. Elles ont invariablement une escorte de police. Un poste de contrôle surveille leur passage.

— « A l'occasion des funérailles de Staline, on prit toutes les mesures possibles de sécurité, y compris l'éloignement des habitants de presque la moitié de Moscou. Nul, en dehors des hauts fonctionnaires officiels et de ceux qui possédaient un permis régulier, ne put prendre place dans le cortège et le long de son parcours. Et au soir de la veille des funérailles, des femmes munies de révélateurs électriques contrôlèrent tous les points de l'itinéraire pour constater qu'il ne s'y trouvait pas de mines cachées ! »

Jusqu'ici les impressions des journalistes américains ne nous apportent rien de bien nouveau. Tout ce qui précède était connu, à peu de chose près. Ce qui paraît le plus frappant, dans la suite de leurs constatations, c'est le luxe inouï qui règne au Kremlin. Les journalistes ont été admis à visiter ce palais fameux. Ils y ont trouvé des salles immenses, remplies de magnificence, d'une variété prodigieuse d'objets d'art, de meubles admirables, de tableaux, de tentures, de tapis somptueux, de bibelots de valeur. C'est dans ce milieu véritablement impérial, tenu d'une façon irréprochable et gardé dans un style impeccable, que se meuvent les dirigeants de l'U.R.S.S. Ils sont les vrais successeurs des tsars et n'ont pas obéi à la tentation de substituer une sévérité spartiate à la richesse éblouissante du cadre princier où vivaient avant eux les maîtres de la sainte Russie. Avec eux, le communisme ne risque pas de tomber dans la sobriété et la parcimonie que l'on imagine être les attributs naturels de la vie des enfants du peuple. Rien de la simplicité républicaine, chez ces parvenus de la fortune. Ils vivent avec délices dans un décor des Mille et une Nuits et s'y trouvent comme chez eux.

Le contraste avec la misère populaire, avec le spectacle des femmes obligées d'accomplir des travaux presque au-dessus de leurs forces et d'ordinaire réservés, dans toutes les parties du monde, aux hommes, est frappant et complet. Les journalistes américains en ont été « sidérés », et un peu scandalisés dans leur goût démocratique. Mais n'oublions pas que les Russes sont bien près d'être des Asiatiques.

V

Deux centenaires particulièrement attachants vont marquer cette année 1953 : celui de sainte Claire d'Assise, la délicieuse « petite plante de saint François », et celui de saint Bernard de Clairvaux. La première mourut, en effet, le 11 août 1253, et le second était mort le 20 août 1153.

Il est naturel que nous saisissions ici au passage les articles de revues qui nous parleront de l'une et de l'autre.

Pour Claire d'Assise, on distribue — moyennant une offrande volontaire — au *Protomonastero* des Clarisses d'Assise, lieu où l'on vénère les reliques de sainte Claire, un numéro spécial de la revue *Assisi*, avec se sous-titre : **VII^{e} Centenaire de sainte Claire** (en italien naturellement). Ce numéro fort bien illustré, contient, outre le programme des fêtes du centenaire, des notes biographiques sur sainte Claire, par Emilia Covino ; une étude sur la pauvreté, cette « Richesse inconnue », par Arnaldo Fortini ; une étude sur Saint-Damien, par Mario Solinas ; un article intitulé *Les Sarrasins de Frédéric II*, par Pierre Bargellini, contenant un épisode célèbre de la vie de sainte Claire, épisode qui sera figuré, au cours des fêtes, sous le titre « *Les Fioretti de sainte Claire* » ; enfin un exposé de la vie actuelle des Clarisses, sous le titre : *De part et d'autre d'un mur*, par Fausta Casolini.

Parmi les fêtes prévues, celle du 11 août, anniversaire de la mort bienheureuse de Claire, est la plus importante. Ce jour-là, le corps de la sainte sera transporté solennellement à Saint-Damien, le couvent où elle passa toute sa vie. Cette cérémonie sera diffusée par radio. Il y aura une veillée nocturne auprès du corps et, au cours de cette veillée, une méditation pieuse sur les sept cents ans d'action mystique exercée par la sainte, depuis le jour béni où elle s'établit à Saint-Damien.

Dans cet ensemble, nous ne nous arrêterons pas au récit de la vie de sainte Claire. Elle est si connue ! *L'Ami* a signalé deux ouvrages récents sur cette belle histoire, celui de Mère de Saint-Damien, et celui de Nino Salvaneschi, excellemment traduit par le R. P. Delaire-Orsaire, directeur au Séminaire français. Nous nous arrêterons seulement aux rapports de Ste Claire avec le pape Innocent IV, dans les derniers temps de sa vie.

Innocent IV, qui avait dû fuir Rome et l'Italie, devant les menaces de Frédéric II, était rentré dans la Ville éternelle, après la mort de celui-ci, en 1250. Au moment de la mort de Claire, il se trouvait, avec toute la Curie, à Assise. Nicolo da Curbio, qui appartenait à sa suite, raconte que le pape avait établi sa résidence, avec toute la Curie, cardinaux, évêques et archevêques, dignitaires et gentilshommes italiens et français, au couvent de saint François. Il passait avec les frères tous les instants que la direction des affaires de l'Eglise lui laissait libres.

— « Etant guidé en tous ses actes, dit le chroniqueur, par la piété, il se faisait simple frère avec les frères, humble avec les humbles, doux avec les doux. Et ses frères, le regardant plutôt comme une mère aimante que comme leur père avaient recours à lui. Il les exhortait avec sa douce parole et ses discours. »

Touchant tableau d'un pape justifiant son titre de « serviteur des serviteurs de Dieu » ! En apprenant que Claire était malade et que le mal s'aggravait d'heure en heure, le cardinal Rinaldo vint lui rendre visite, et, peu après, le pape lui-même, avec les cardinaux. Pour le faire entrer, le mur fut abattu, en-dessous du monastère, et il entra avec quatre frères, en laissant dehors les cardinaux.

Le Chef de l'Eglise universelle, raconte Emilia Covino, s'approcha de l'humble et pauvre vierge moribonde. Par lui et en lui s'exprimaient l'universel regret et l'universel chagrin de l'Eglise. Claire — *vultu angelico* — implora la rémission de tous ses péchés. Et le pape se sentit inférieur à la pauvre recluse. Il la bénit en disant : — « C'est moi qui aurais besoin de pardon, dans une telle mesure ! » Puis il se mit en prière, à genoux, auprès du lit misérable où reposait la sainte.

Le 9 août, il concédait sa Bulle de confirmation de la Règle, comportant la charte de pauvreté absolue, pour laquelle Claire avait bataillé toute sa vie. Quand le frère, envoyé avec la Bulle dûment scellée, arriva à Saint-Damien, Claire qui agonisait, prit d'elle-même le document tant désiré et le porta à ses lèvres ! C'était le sceau de sa fidélité à l'idéal de son Père, saint François. Après la mort de Claire, dans la matinée du 11 août, le pape décida d'assister, avec toute la Curie, à ses funérailles, qui eurent lieu, le 12 août, date fixée actuellement pour la fête de sainte Claire, dans toute l'Eglise.

Lorsque le pape arriva à Saint-Damien, où se déroulait la cérémonie, les frères avaient déjà commencé l'office des défunts. Le pape les interrompit en proclamant solennellement que l'on ne devait pas chanter les prières habituelles des défunts, mais celles qui sont fixées pour la fête des Vierges déjà couronnées au ciel. Il voulait que Claire descendît, déjà canonisée, dans la tombe ! Mais parmi les autres cardinaux se trouvait Rinaldo, des comtes de Segni, neveu du pape Grégoire IX, évêque d'Ostie, et qui devait, l'année suivante, devenir pape, sous le nom d'Alexandre IV. Il fit remarquer au Souverain Pontife qu'il fallait attendre, car on ne pouvait omettre les formes du procès de canonisation, imposées par les règles de l'Eglise. Le pape admit cette opinion, et le chant des morts recommença. Ce fut le même cardinal Rinaldo qui fit l'oraison funèbre. Il prit pour texte ce mot si souvent cité de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.*

Alors — le sermon terminé — se produisit un fait presque incroyable, dont ne parlent ni la Légende primitive de la sainte ni le procès de canonisation, ni les autres sources officielles, mais qui est attesté par la *Leggenda versificata*, document qui mérite pleine confiance, car il est antérieur au 25 mai 1261. M. Arnaldo Fortini, qui nous rapporte le fait, dans le numéro d'*Assisi*, que j'ai sous les yeux, le décrit ainsi :

Innocent se leva de son trône, s'approcha de la sainte dépouille et soulevant une des mains de la sainte, il mit à l'un des doigts son anneau pontifical, portant l'effigie des Saints Apôtres Pierre et Paul. Il semblait ainsi se dépouiller de sa dignité et faire hommage à la sainte de cette Souveraineté qu'il avait pu ressaisir en sa plénitude après son exil prolongé de Lyon. C'était à la sainte recluse qu'il attribuait cette grande victoire sur les ennemis de l'Eglise. Mais alors, tous les cardinaux, évêques, abbés, l'un après l'autre, enlevèrent leurs anneaux et les mirent aux doigts de la sainte ! Ces anneaux des prélats du Moyen Age étaient en général énormes, en or massif, ornés de pierres précieuses, en signe de la grandeur de la dignité sacerdotale qui étaient celle de leurs porteurs. Ils portaient des symboles variés : le Christ, la Vierge la colombe, le poisson, l'ancre, le navire, le pêcheur, le pasteur. Ainsi, celle qui avait embrassé la pauvreté, celle qui avait renoncé aux richesses d'une noble naissance, se trouva, au moment de descendre dans la tombe, inondée des trésors de ce monde !

L'auteur inconnu de la *Leggenda Versificata*, qui atteste cela, explique que les prélats voulaient de la sorte affirmer que ce corps, dont l'esprit brillait déjà parmi les astres du ciel, méritait de briller parmi les gemmes précieuses de cette terre !

« O richesse inconnue ! » pouvons-nous dire avec M. Arnaldo Fortini.

Dès le mois d'octobre, l'évêque de Spolète était chargé d'entamer la procédure de canonisation, que le cardinal Rinaldo avait déclarée indispensable. Le 23 octobre 1253, ce prélat, nommé Barthélemy se présentait à Saint-Damien et faisait comparaître les témoins de la vie de la sainte. Ce procès de canonisation, dont l'original latin est perdu, existe par contre dans une traduction italienne du XIV^e^ siècle et il a été étudié, en 1920, par Zeff. Lazzeri. C'est la source principale de la biographie. On remarquera que, dans les biographies antérieures à 1920, Claire est toujours appelée *Chiara de'Scifi*, alors que maintenant on précise que son père se nommait Messer Favarone di *Offreduccio di Bernardino*. Le nom de *Scifi* a totalement disparu des biographies récentes. De même, la date de sa naissance, jadis indiquée au 20 janvier 1194, est donnée par les PP. Lazzeri et Bracaloni, au 18 juillet 1193, et par un manuscrit allemand du XIV^e^ siècle, au 20 février de cette même année.

Le procès de canonisation n'était pas terminé, quand Innocent IV mourut, le 7 décembre 1254. Le 12 décembre, le cardinal Rinaldo lui succédait, sous le nom d'Alexandre IV, et ce fut lui qui canonisa Claire, par une Bulle datée du 15 août 1255. Cette Bulle s'ouvrait par une sorte de jeu de mots difficile à rendre en français :

— « Clara claris præclara meritis, magnæ in cælo claritate gloriæ... »

« Claire, très claire par ses clairs mérites, (jouit) d'une clarté de grande gloire au ciel... »

Les biographes nous assurent que de son vivant, on l'interpellait souvent par ces mots : « Claire plus claire que ton nom !... » Après sa mort, le pape voulut, semble-t-il, rendre hommage à cette suprême clarté de sainte Claire. Puisse cette clarté nous illuminer à notre dernier jour !

VI

De sainte Claire, si nous passons à **saint Bernard,** nous avons le plaisir de lire dans *The Month* d'avril 1933, une brève étude du P. Bruno S. Jacques, intitulée : *Auto-portrait d'un Saint — Self-Portrait of a Saint.*

Le personnage de saint Bernard offre au regard de l'historien quelque chose de puissant et de massif. Il domine son siècle agité et empanaché, le siècle des tournois et des guerres seigneuriales. Il apparaît comme un rocher au milieu d'une mer démontée. Parmi ses contemporains, il y en eut bien peu à pouvoir résister au prestige de sa sainteté. Le redoutable comte Guillaume de Poitiers, l'empereur Lothaire s'inclinèrent devant elle. Roger de Sicile essaya de tenir bon, pour un temps, mais dut céder bien vite. Le roi Louis VII le jeune eut des velléités d'opposition, mais qui ne purent durer longtemps. La mort elle-même n'a pas amoindri son autorité. Un Martin Luther la tenait en révérence; et il n'est pas jusqu'à Edouard Gibbon qui n'ait senti le besoin de lui accorder un éloge mesuré.

Nos sources pour la vie de Bernard sont des biographies contemporaines, dues à ses disciples immédiats et revues par les abbés les plus importants de l'Ordre. Selon Gibbon, dont on sait le caractère mordant, elles contiennent « tout ce que l'amitié put rassembler, tout ce que la superstition pouvait inventer. » Mais, en dehors de ces documents dont il faut user avec discernement et esprit critique, il nous reste un recueil qui ne peut mentir, c'est celui des lettres du saint. C'est là qu'il faut chercher son « portrait par lui-même ». Ces lettres sont l'expression spontanée et naturelle d'un homme, à la fois sujet à d'orageuses émotions et toujours maître de lui-même, d'un homme qui, du fond de son cloître, porta sur ses épaules le poids d'un monde.

A leur lecture, il est évident qu'il faut apporter également du raisonnement et de la discrétion. Il faut les replacer dans leur cadre, se souvenir du siècle où elles ont été écrites, des goûts et des modes littéraires de ce temps qui nous sont plus étrangers que ceux du temps de Cicéron. Bernard ne pouvait s'empêcher de jouer sur les mots, de faire des effets d'antithèse, à la manière bien connue d'un Augustin. Bernard sans doute était, à sa manière, un artiste dans le maniement de la langue latine. Mais son latin est celui de son siècle. De plus, dans ses lettres, Bernard est plus familier, moins sûr de sa plume que dans ses traités ou ses sermons. Il cite beaucoup les Ecritures, qu'il savait par cœur. Il exprime ses indignations dans les phrases brûlantes de Jérémie, ou ses tendresses dans le langage du Cantique des Cantiques, voire ses craintes dans les textes de Daniel et des prophètes.

Le trait dominant des écrits de Bernard c'est une constante dépréciation de lui-même. Il ne croit jamais s'être assez rabaissé, humilié, plongé dans son néant. Selon notre goût actuel, qui n'est que peu favorable au culte de l'humilité, les expressions dont il se sert couramment nous causent parfois quelque malaise. Nous trouvons surtout que s'il avait une si petite opinion de lui-même, Bernard n'avait peut-être pas à y revenir si souvent et avec tant de force. Mais il est certain que c'était là une sorte d'exigence de l'opinion, en ce siècle-là. Ces manières de parler étaient dans le style du temps. On les attendait, surtout lorsque l'auteur de la lettre s'adressait à un grand personnage. Des hommes tels que Henri de Blois, des hommes dont l'humilité ne semble pas avoir été la vertu dominante, écrivaient eux aussi sur le même ton. Avouons que nous avons, nous aussi, nos clauses de politesse épistolaire et que nous serions parfois embarrassés si l'on prenait au pied de la lettre les affirmations d'affection, d'obéissance, de respect, de dévouement, par lesquelles nous concluons nos lettres !

En second lieu, Bernard avait un don d'invective rare et que l'on ne retrouve guère que chez saint Jérôme. Il écrira par exemple au pape Eugène III :

— « Un serpent m'a trompé ! Un scélérat à double face, bas, rusé, dépourvu de toute droiture, se dérobant à toute entrevue, un ennemi de sa propre conscience... »

Et à un cardinal de la Curie :

— « Votre légat a passé de pays en pays en laissant partout parmi nous les infâmes et horribles traces de son passage... »

Mais nous ne devons pas nous arrêter à ces apparences extérieures. Pour savoir dans quelle mesure il était sincère à la fois dans ses expressions d'humilité et dans celles de ses indignations, il faut le voir agir. Et là, tous nos doutes s'évanouissent. Tout son comportement est celui de la parfaite humilité, de la totale sincérité. Il était intraitable et intrépide, dès qu'il s'agissait des intérêts de l'Eglise ou même des droits de la plus humble personne, mais on ne trouve jamais chez lui la moindre trace d'arrogance ou de prétention à la supériorité de la justice personnelle. Il n'a jamais regardé personne « du haut en bas », mais il s'est toujours comporté en humble moine plaidant la cause des pauvres du Christ ou de son Eglise. Il faut se souvenir qu'il lui venait des consultations de toutes les parties de la chrétienté, que des messages lui arrivaient quotidiennement du pape, de l'empereur, des princes, des évêques, pour l'interroger sur des sujets de doctrine ou des problèmes d'Etat. Et cependant, même en des matières où le plus modeste séminariste croirait pouvoir donner, actuellement, son avis avec une parfaite assurance, il ne se prononçait qu'avec une extrême défiance de lui-même. On le regardait comme le plus éloquent prédicateur, le plus profond penseur, en un mot le plus éminent personnage de son temps. Malgré cela, il se défendit autant qu'il put de se mesurer avec Abélard, à Sens. Nul ne fut l'objet d'aussi enthousiastes ovations, lorsqu'il prêcha la croisade. Partout où il passait, les rois, les princes, le commun du peuple se portaient au-devant de lui, comme devant un prophète de Dieu. Quoi que l'on puisse penser aujourd'hui de ses mi-

racles, il est certain qu'il y croyait lui-même, que tout le monde y croyait. Mais à peine finie son expédition de prédicateur de la croisade, on le vit rentrer humblement à son monastère, s'y enfermer de nouveau, loin des regards, non seulement sans regret, mais avec un soulagement évident. En vain, les honneurs du monde s'accumulaient sur son front, il n'en pensait pas moins que sa place normale était dans la vie mortifiée et cachée de son monastère.

Enfin, le trait le plus marqué de son caractère, d'après ses lettres, pourrait être son indulgence. Quelles que soient ses indignations, si grave qu'ait pu être la chute qu'il a dénoncée, dès qu'il constate le plus léger signe de repentance, la moindre preuve de regret, il oublie tous ses griefs et il se hâte de courir au-devant de l'enfant prodigue. On pourrait donner cent exemples de cette bonté.

Il ne cédait jamais à la tentation de se regarder comme un saint. Sainte Hildegarde, qui était favorisée de nombreuses et étonnantes visions, lui écrivit qu'elle l'avait vu, dans une d'elles, « comme un homme dans le soleil ». Il répondit simplement :

— « Si d'autres se complaisent à me croire meilleur que je ne me sais moi-même, cela est dû à leur sottise et non à mes vertus... »

Il n'était pas crédule. Son illustre contemporain, saint Norbert, lui ayant confié une révélation qu'il croyait avoir reçue au sujet de la fin du monde, Bernard l'interrogea avec soin et déclara ensuite qu'il n'était « pas convaincu ».

En dehors de ces traits de caractère proéminents, la correspondance de S. Bernard abonde en détails délicieux de sensibilité, de gentillesse, de délicatesse, de bonne humeur, et telle lettre est toute pétillante d'esprit. En définitive, cette personnalité du saint est trop riche pour être dépeinte en quelques pages comme celles que nous analysons. Il déborde tous les cadres dans lesquels on voudrait enfermer son portrait. Il est à jamais l'un des plus grands noms de l'histoire de l'Eglise !

VII

Sous le titre : **Des temps orageux couraient, quand Pie XII monta à l'autel,** Piero Bargellini a donné, dans le *Quotidiano* de Rome, le 2 avril dernier, de charmants détails sur l'étonnante vocation qui conduisit au sacerdoce celui qui devait être le pape Pie XII.

Ce fut le 2 avril 1899, que le jeune Eugène Pacelli fut ordonné prêtre, le jour de Pâques, non pas en compagnie de nombreux autres ordinands, mais seul, et dans l'oratoire de Mgr Cassetta, patriarche d'Antioche, contigu au palais du Vice-Gérant sur l'Esquilin. Et le lendemain, lundi de Pâques, 3 avril, il disait sa première messe à Sainte-Marie-Majeure, dans la chapelle dite de « la Madonne, salut du peuple romain ». Sur l'image-souvenir de son ordination, Eugène Pacelli avait mis l'invocation latine suivante : *Alma Dei parens, — ad cujus aram, — immortali Deo — primitus litavi, — « Salus populi romani » — gaudens vocari, — adsis !* — « Sainte Mère de Dieu, à l'autel de qui j'ai pour la première fois, offert le sacrifice au Dieu immortel, Vous qui aimez à être appelée « Salut du peuple romain », assistez-nous ! »

Il voulut célébrer sa seconde messe au tombeau de saint Philippe Néri, le saint florentin, à l'Eglise Neuve, à deux pas de chez lui.

Ce nouveau prêtre — *novello levita*, selon l'expression romaine consacrée — était toujours seul, en ces diverses circonstances. Pourquoi ? Serait-ce parce qu'il était d'ancienne quoique petite noblesse ? Serait-ce parce qu'il était de santé fragile ? Il avait plusieurs fois dû interrompre ses études, par ordre médical. Ce qui est frappant et rare, c'est qu'il devint prêtre sans avoir jamais été au Séminaire ! Il ne connut presque pas non plus la vie de collège. Quand on feuillette l'album familial des photos de la maison Pacelli, dont les armoiries comportent une colombe — la colombe de la paix — Pacelli — on voit d'abord le futur pape en petite soutane, un collet blanc, un nœud dans les cheveux tombant sur le front. Il va en classe chez les religieuses de la place Fiammetta. Plus tard, voyez ce garçon aux jambes longues couvertes de long bas, avec un chapeau de paille et la cravate à nœud, c'est le plus adroit coureur de son groupe scolaire. Il est excellent cavalier, nageur, rameur. Mais la photo la plus mémorable est celle qui nous fait admirer 24 jeunes gens de belle mine, entre 18 et 20 ans, vêtus à la mode d'il y a cinquante ans : col mou rabattu, cravate à papillon, gilets à dix boutons, manchettes bien en vue, jaquettes flottantes à mi-corps, les cheveux coupés « all'umberta », c'est-à-dire en brosse, bien alignés, comme les portait le roi Humbert Ier.

Parmi ces jeunes gens, il en est un qui ressort entre tous, par son vêtement blanc, le col droit blanc, la cravate blanche, blanc de toutes parts avec des yeux noirs, profonds, des cheveux bien peignés. Ces vingt-quatre jeunes gens, ce sont les candidats à la Licence du Lycée Visconti, à Rome. Et le jeune homme voué au blanc est l'élève Eugène Pacelli. Nous sommes en 1895. Cette année-là est dure, à Rome. Dure pour les catholiques, triomphale pour les anticléricaux. On célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la brèche de la *Porta Pia*. Pour la première fois, Francesco Crispi, chef du gouvernement, prescrivait de faire du 20 septembre une fête nationale.

A Rome, le maire Nathan, avait dit dans son discours, en montrant le Vatican :

— « Ce que vous voyez à l'horizon, ce ne sont pas les murs du Vatican, institution en déchéance, ce sont les morceaux d'un soleil éteint, tombé du ciel de l'histoire. »

A Florence, l'orateur officiel, Giovanni Bovio fit délirer la foule par ses paroles enflammées, comme le rapporte Giovanni Papini, dans son « *Passé lointain* ».

C'est en 1895 que l'on inaugure au Janicule la statue de Garibaldi, qui est figuré tourné avec une expression de dédain vers le Vatican. A Bologne, le plus grand poète italien, Felice Cavallotti, lançait des traits contre « la cruelle louve vaticane », et s'adressant aux séminaristes, leur disait : — « Jetez la tunique, comme le fit Martin Luther ! »

Ce qu'il pouvait y avoir de plus ridicule pour un jeune homme c'était de « circuler en soutane, avec le tricorne en tête ». Un chanoine de Mantoue, professeur de séminaire, Robert Ardigo, avait apostasié, quitté la soutane et se proclamait matérialiste. On discutait sur Dieu sur le mode narquois :

— « Dieu, disaient les philosophes, nous n'avons pas l'honneur de le connaître. — Dieu, répondaient les savants, nous ne l'avons jamais trouvé sous notre bistouri. — Dieu, s'esclaffaient les vieux colonels garibaldiens, ce général n'est pas dans nos cadres. »

La plupart des 24 jeunes candidats du lycée Visconti partageaient ces sentiments ! Et il est probable qu'ils chantaient, avec tant d'autres :

Des chaînes nous avons délivré
la pensée victorieuse...

Les chaînes, c'étaient celles des dogmes !

Or, ce fut dans ce climat de suffisance et de scientisme progressiste que se produisit un événement inattendu. L'étudiant Eugène Pacelli, revenant après avoir posé pour la photo mentionnée à la maison, dépose son costume laïque blanc, pour revêtir, ô scandale ! l'une de ces soutanes jetées aux orties par tant de jeunes gens, éblouis par les idées nouvelles. Il est pourtant le premier de sa classe, il a eu la médaille d'or pour son extraordinaire érudition historique. Le jeune cavalier, nageur, rameur, hardi dans toutes les performances sportives de son temps, va se faire prêtre ! Mais en raison de sa santé délicate, il n'entrera pas au séminaire et suivra les cours de la Grégorienne, en qualité d'externe, tout en s'inscrivant également à la Faculté des lettres de l'Université d'Etat. « J'avais beaucoup de goût pour la littérature, disait-il un jour à Bargellini, mais Dieu m'appela dans une autre voie !... »

C'était la voie qui conduisait au trône le plus sublime de la terre ! Il était voué au blanc !

Pie XII poursuit actuellement la cinquante-cinquième année de son sacerdoce. Il est pape depuis 14 ans. La colombe des armoiries familiales a voltigé sur la mer en tempête. La guerre, les camps de concentration, la famine, la haine, les trahisons, les vengeances, la souffrance nous fabriquaient l'histoire la plus sombre. On ne pourra l'écrire qu'à l'encre très noire ! Le bien ne fait pas de bruit. On dirait qu'il a disparu de la face de la terre ! Ce n'est pas vrai. C'est le bien, silencieux, profond, caché, mais divin, sublime, qui continue à l'emporter, sans quoi le monde serait déjà détruit. Le bien, c'est la partie saine du bilan, c'est l'actif, tandis que le mal est le passif. Si le monde vit encore, c'est que le bilan est positif, soit en fait, soit en espérance. Et Pie XII est en tête de la procession invisible et pacifique du bien. L'histoire de Pie XII est l'histoire de l'amour aux prises avec la haine, l'amour divin en lutte contre la haine satanique.

Depuis cinquante ans, la papauté n'a cessé de monter à l'horizon des grandeurs terrestres. Mais sa véritable grandeur est d'ordre céleste.

VIII

Nous venons de parler du conflit perpétuel entre le mal et le bien, dans le monde. Cela veut dire que le chapitre des persécutions n'est jamais clos, dans l'histoire de l'Eglise. Sans vouloir ni pouvoir faire le tour des événements qui sont à classer dans ce chapitre, nous parlerons ici d'un pays dont la vie intérieure est passablement ignorée, sous le rapport qui nous occupe : **l'Albanie. Le Mouvement italien d'Action catholique a publié récemment la statistique suivante :**

On comptait en Albanie, en 1944, environ 130.000 fidèles, en six diocèses, avec 94 prêtres, 2 grands-séminaires, 62 séminaristes séculiers, 50 novices franciscains, 5 couvents, 357 religieux et religieuses.

De 1945 à 1953, on a compté environ 8.000 fidèles tués ou dispersés, 6.000 en prison ou dans des camps de concentration, environ 4.000 en fuite.

Sur les six diocèses, cinq n'ont plus d'évêques. Deux évêques ont été mis à mort ; un est décédé des suites de ses souffrances ; deux, de mort naturelle. Quant aux 94 prêtres séculiers, 21 tués, 18 actuellement en prison. Les deux séminaires pillés et confisqués. Parmi les 62 séminaristes séculiers, on compte 2 fusillés, 4 condamnés aux travaux forcés, 56 expulsés du séminaire, enrôlés dans l'armée ou dispersés. Sur les 50 novices franciscains, pas un seul ne reste, tous sont dispersés. Les cinq couvents, détruits. Sur les 357 religieux ou religieuses, 13 supprimés, 18 emprisonnés, 184 expulsés, 142 dispersés. En outre, toutes les écoles catholiques, dont 9 élémentaires et 5 secondaires, ont été fermées et saccagées. Les ouvroirs féminins et les asiles, de même. Les associations catholiques, au nombre de 6 avec environ 2.750 inscrits, toutes dissoutes. Il existait deux Revues culturelles et trois religieuses. Elles ont été interdites, et les imprimeries confisquées.

Au palmarès des victimes de la persécution, il faut citer, outre le délégat apostolique, expulsé en mai 1945, Mgr Giorgio Volaj, évêque de Sapa, arrêté en 1947 et fusillé le 3 février 1948 ; Mgr François Gjini, abbé de Mirdita et évêque d'Alessio, arrêté en novembre 1946 et fusillé à Scutari, le 14 mars 1948. Enfin, Mgr Vincent Prendushi, archevêque de Durazzo, a été condamné à 30 ans de travaux forcés et il est mort en prison, à Durazzo en 1948.

Tous ces chiffres sont contrôlés et sûrs. Prions donc pour nos frères d'Albanie !

Comment ne pas dire un mot encore de ce qui se passe **en Chine,** au point de vue persécution proprement dite ? La revue espagnole *Ecclesia* (18 avril), nous informe que, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les prêtres indigènes chinois sont très loin d'être épargnés, après l'expulsion massive des missionnaires étrangers. Le mot d'ordre des communistes était, en effet, que la religion est libre en Chine, mais que les missionnaires étrangers étaient expulsés par mesure administrative naturelle, en qualité d'étrangers et, à ce titre, de suspects d'espionnage au profit des autres pays. Or, on compte déjà 105 prêtres chinois indigènes exécutés par les rouges ou morts dans les prisons communistes, depuis 1944. Plus de 200 prêtres chinois sont en ce moment en prison.

Sans parler du P. B. Chang, jésuite, mort dans sa prison de Shanghaï, ni du P. M. Su, prêtre séculier de Wuhu, nous avons des détails nombreux et précis sur une centaine de prêtres tombés sous les balles des pelotons d'exécution, ou morts des rigueurs de la captivité, dans toutes les régions de la Chine. Nous pouvons citer notamment le Père J. Chang, exécuté à Si-Chang, en 1951, le P. E. Chang, assassiné, la même année, à Tien-Tsin, le P. A. Chao, brûlé vif à Kirin, le P. J. Fan, exécuté en 1950, dans la Chine du nord, le P. Hsiao, mort sous la torture, le Vendredi Saint, à Wanshiao, le

P. Wang, décédé dans sa prison de Ipin, le P. T. Liu à Pakhol, expirant par suite des mauvais traitements subis de la part des persécuteurs.

Et ce ne sont là que quelques noms parmi beaucoup d'autres. S'il était nécessaire d'administrer la preuve que c'est bien à la foi que s'adresse la persécution, et que les missionnaires étrangers n'ont pas été expulsés parce qu'étrangers, mais bien parce que missionnaires de la religion catholique, nous aurions cette preuve dans les constatations que nous pouvons faire au sujet des prêtres indigènes. Il ne peut y avoir aucun doute à ce sujet, pas plus qu'au temps de la révolution française, alors que l'on condamnait à mort pour « incivisme » ou pour « fanatisme », mais pas pour « religion ».

Nous devons nous incliner très bas devant l'héroïsme des prêtres chinois. On a moins parlé d'eux, parce que l'on insistait sur les informations concernant les expulsions ou les tortures dont étaient frappés les missionnaires étrangers. Il serait tout à fait injuste de ne pas faire leur part, une très large part — et très glorieuse — aux prêtres indigènes. En réalité, les prêtres étrangers, par le fait même de leur caractère d'étrangers, ont souvent été épargnés, nous voulons dire, soustraits aux peines capitales que semblait mériter le tableau fantastique des accusations portées contre eux. On les a chassés de Chine. Ils gardent les yeux fixés sur leur patrie adoptive. Ils espèrent qu'un revirement des événements leur permettra un jour ou l'autre d'y rentrer. Ils se consolent en exerçant leur ministère dans les pays voisins de la Chine, ou dans les pays européens. Les prêtres indigènes, eux, ne seront pas expulsés. Ils ne peuvent envisager que la prison, la torture et la mort !

En 1950, 22 prêtres chinois sont morts des suites des violences du régime communiste. En 1951, pour 5 missionnaires étrangers morts en prison 19 prêtres indigènes furent exécutés ou moururent des suites de leur détention, dans les prisons rouges. Le clergé indigène chinois est sous le pressoir. Vers lui, aussi, comme vers tous les clergés des pays communistes, doivent aller nos regards, nos suffrages, notre admiration et notre respect.

Une information étrange et douloureuse nous vient de **Hongrie.** Elle nous est rapportée par la même revue, dans le même numéro. Il paraît que les prêtres fidèles à Rome, c'est-à-dire l'immense majorité du clergé hongrois, se voient contraints de plus en plus de baptiser les enfants *dans le plus grand secret, et même la nuit.* Ce sont les mères elles-mêmes qui le demandent. Elles disent que, sans cela, elles seraient exposées à des représailles de la part du gouvernement rouge. Selon des nouvelles venues de Buda-Pesth, toutes les futures mères reçoivent de l'organisation du parti communiste l'ordre de s'engager, par signature, à ne pas faire baptiser l'enfant qu'elles portent dans leur sein, afin dit l'ordre, d' « en finir une bonne fois avec les idées arriérées et les usages idolâtriques du passé capitaliste. » Dans la majorité des cas, les mamans sont contraintes de signer l'engagement, sous peine de tomber dans le réseau des vengeances communistes !

Tel est le genre de « liberté » laissé aux croyants dans des pays où l'on se glorifie de respecter la liberté de conscience, la liberté des cultes !

IX

La revue *Grands Lacs*, en son numéro d'avril 1953, publie un court article du P. R. Declercq, sur les « **Petites Sœurs du P. de Foucauld au milieu des Pygmées** ».

Le nom de Pygmée, qui vient du grec et signifie « haut d'une coudée », a été donné à des peuplades de nains, qui sont considérées comme appartenant aux races les plus arriérées et les plus primitives du globe. Les anciens les connaissaient et il courait sur eux toutes sortes de fables. Les explorations modernes ont confirmé le fait de leur existence, encore que la hauteur « d'une coudée » — mesure variable, mais ne dépassant pas 50 à 60 centimètres — soit notablement inférieure à leur hauteur moyenne effective.

Il existe un campement de Sœurs du P. de Foucauld, dans la mission de Béni au Kivu (Congo belge). Elles se trouvent à proximité du gros village de Mbau, à une vingtaine de km de Béni, dans une humble clairière, qui troue, comme une petite tache de lumière, l'immense forêt équatoriale. A 2 km de là, passe la grand'route de Béni à Irumu. Les Sœurs ont choisi cet emplacement discret et isolé, afin que les Pygmées puissent venir à la « Fraternité de mission », sans être vus, et qu'ils se sentent chez eux. Elles ne sont que quatre et n'ont avec elles aucun personnel domestique. On peut dire que la charité du Christ les a jetées en pleine brousse, loin de tout secours. Leur campement comporte une dizaine de cases, pour la plupart rondes, toutes en pisé et couvertes d'herbes. La clairière est petite, les cases sont serrées les unes contre les autres. Les huttes, au sol de terre battue, sont tenues très propres. Les Pygmées se trouvent là très à l'aise.

La case, qui sert de chapelle, est très accueillante. L'autel est formé d'une épaisse pièce de bois, qui repose sur le bas évasé d'un tronc d'arbre. Pour se mettre à genoux, des nattes ; pour s'asseoir, de petits bancs très bas.

Les Sœurs vivent là de leur vie de communauté, en assurant une heure d'adoration à tour de rôle, dans l'après-midi. Elles ont aussi la messe, chaque jour, soit au catéchuménat de Mbau, soit chez elles. Une case plus grande que les autres sert de salle de communauté, de réfectoire, de salle de lecture et de récréation.

Mais ce qu'il nous importe de savoir, c'est leur manière d'agir à l'égard des Pygmées. Elles estiment que leur fonction propre n'est pas d'évangéliser directement, mais de prendre les contacts, de se rendre utiles aux pauvres Pygmées, de les « apprivoiser » en quelque sorte. Quand ce travail sera fait, ils seront mûrs pour l'évangélisation proprement dite qui sera faite par d'autres qu'elles. Il faut se rappeler que les Pygmées sont peureux et timides, qu'ils voient dans les autres noirs, des Bantous pour la plupart, des ennemis éventuels, qu'ils redoutent de se laisser approcher, de se voir entourés. Il s'agit donc de faire peu à peu disparaître ce complexe ancestral d'infériorité. C'est par les jeunes que cela commence. Ils sont curieux. Ils viennent voir les Sœurs, les regardent, assistent à la préparation de la cuisine, qui se fait le plus souvent en plein air, en raison de la chaleur. Ils entrent même à la chapelle et s'essaient à imiter

sans les comprendre les gestes qu'ils voient accomplir par les religieuses.

Une chose est acquise, c'est que les Pygmées, si délaissés jusqu'à ces derniers temps, se sentent à l'aise chez les Sœurs. Ils circulent librement, ils vont et viennent, sans qu'on leur dise rien. Ils connaissent en particulier le dispensaire, où les Sœurs donnent pour les petits bobos quotidiens des soins dont l'efficacité a été tout de suite reconnue et appréciée. Il en vient déjà 40 ou 50 par jour au dispensaire.

Les Pygmées sont de moins en moins farouches. Ils se laissent approcher sans crainte par les petites Sœurs ou se présentent spontanément eux-mêmes à la « Fraternité ». Les femmes restent cependant plus timides que les hommes et, pour les rassurer, il arrive que les Sœurs les accompagnent à la pêche, dont elles vivent, comme de la cueillette des fruits de la forêt.

On estime qu'il existe sur le territoire du Vicariat de Béni, aux seuls abords de la route Béni-Irumu, plus de cent camps de Pygmées. Les religieuses en ont déjà visité une trentaine. Ils sont composés en général de 7 à 10 familles ayant en tout une vingtaine d'enfants, soit une population par camp de 30 à 50 personnes. Les enfants sont le plus souvent sous-alimentés. Les Sœurs visitent les camps, d'ordinaire, à pied. D'autres fois, quand les camps sont plus loin, elles vont en camionnette.

Elles sont toujours bien accueillies, elles soignent les malades, elles se font comprendre par le langage universel du sourire, de la bonne grâce. Elles inspirent tout de suite la sympathie. Les nomades qu'elles ont déjà soignés ou transportés à l'hôpital, les reconnaissent, ou bien ils ont parlé d'elles et ont les connaît partout. Quand elles veulent repartir, il est rare qu'on ne les invite pas à rester plus longtemps, à loger au camp. Et les Sœurs acceptent parfois, pour une nuit, jamais plus.

Le croirait-on, les Pygmées ont une « étiquette » et on tient à ce qu'elles attendent aux abords du village d'être « invitées », afin qu'on ait la joie de les recevoir. Les Petites Sœurs le savent et elles se conforment au cérémonial. Elles partagent les repas des Pygmées, toujours très hospitaliers. Le logement est toujours très sommaire, car les huttes sont très exiguës.

Détail révélateur : lorsqu'un Pygmée est transporté à l'hôpital, il est rare qu'il accepte d'y rester la nuit. Sitôt finie la consultation et le traitement accompli ils insistent pour être ramenés chez eux. C'est la crainte des Noirs qui est cause de cette pratique. Nos petits hommes des bois se sentent si inférieurs !

La preuve que les Sœurs les ont conquis, c'est la façon émouvante dont les Pygmées leur montrent leur gratitude très réelle. Ils leur apportent parfois soit un cuissot d'antilope, soit un morceau de buffle, ou du miel sauvage. Le jour où l'auteur de notre article fit visite aux Sœurs, elles avaient déjeuné d'une succulente pintade offerte la veille par les Pygmées.

Tels sont les efforts des filles du P. de Foucauld pour gagner les cœurs des plus délaissés parmi les hommes. Sûrement, une telle œuvre eût été chère au vénéré fondateur, au pieux ermite du Sahara !

A la dernière heure, l'auteur de l'article a appris cette nouvelle qui marque peut-être un changement important dans ce genre d'apostolat : deux petites Sœurs voulaient passer la nuit dans un camp, près du village d'Idohu. Mais le chef du camp étant absent, elles y renoncent et se disposent à partir. Voyant cela, deux Pygmées d'un camp voisin les prient de passer la nuit chez eux. Elles acceptent, on leur prépare une hutte. Or, le soir, autour du feu destiné à chasser les moustiques, pendant que l'on cause, des Pygmées leur disent, pour la première fois : *Parlez-nous de Dieu et donnez-nous un catéchiste !*

Quelle joie ! et quelle consécration pour les efforts accomplis jusque-là !

X

Le 30 avril 1803, le gouvernement français, dont le chef était Napoléon Bonaparte, Consul à vie cédait aux Etats - Unis un immense territoire alors désigné sous le nom de **Louisiane** — du nom du roi Louis XIV — et beaucoup plus étendu que l'Etat actuel de la Louisiane, car il comprenait presque tout le bassin du Mississipi. Il était au moins quatre fois grand comme la France, encore que ses frontières occidentales fussent très imprécises. La seule possession de cette « Louisiane » démesurée doublait d'un coup le territoire des Etats-Unis [3]. On va faire solennellement le 150e anniversaire de l'événement, dans les deux pays. Deux revues traitent de ce sujet : *Sélection* (mai 1953), sous la signature de Donald Culrosse Peattie, et *Rapports-France-Etats-Unis* (avril 1953), article de Albert Krebs.

La Louisiane, découverte par des Français, était un pays riche d'immenses promesses, un véritable empire colonial. La malheureuse Guerre de Sept ans nous l'enleva. L'Espagne reçut, au traité de Paris, en 1763, la partie occidentale de la vallée du Mississipi, tandis que les colons Anglais, qui allaient se rendre indépendants, vingt ans plus tard, recevaient la partie orientale.

Cette région vivait dans un calme relatif jusqu'au jour où les Etats-Unis conquirent leur indépendance. Par le traité de Versailles en 1783, ils devenaient une puissance nouvelle et un Etat tout neuf. La Louisiane devint pour ce nouvel Etat une espèce de Terre Promise et l'objet de convoitises telles que l'on pourrait appeler cela un « irrédentisme » avant la lettre. Il y avait environ 50.000 créoles dans la Louisiane espagnole, contre 300.000 pionniers américains sur la rive orientale du Mississipi. Le fleuve prenait pour ces derniers une importance de tout premier ordre. C'était leur débouché naturel à la mer. Par là et par là seulement pouvaient s'écouler leurs produits : tabac de Kentucky, blé de l'Ohio, whisky du Monongahela. Tout voguait par le fleuve vers La Nouvelle-Orléans, cité presque entièrement française, même sous pavillon espagnol. Pour un navire partant de ce port sous pavillon français ou espagnol, il y en avait cinq de nationalité américaine.

[3] C'est pourquoi, pour le dire en passant, je comprends difficilement le calcul qui est fait dans *Sélection*, dont nous allons citer l'article, quand il y est dit que « cet opulent empire... fut payé à la France sur la base de 40 fr. l'ha environ ! » Je crois qu'il faut évaluer à 200 millions d'ha la superficie totale vendue. Le prix total fut de 60 millions de francs d'alors, soit 12 milliards de nos francs actuels. Cela ferait donc 60 de nos francs par hectare.

Survint la révolution française. La France entra en guerre en 1792 et cette guerre fut générale, en 1793. Les Français avaient si bien travaillé pour l'indépendance américaine qu'ils espéraient avoir le secours des Etats-Unis, mais la jeune Amérique ne se sentait pas en mesure d'entrer dans un nouveau conflit. Elle se déclara neutre. Il s'ensuivit un refroidissement de nos relations avec elle et une guerre de courses contre ses navires et contre la Louisiane espagnole. Pourtant, en 1800, une réconciliation s'opère entre la France consulaire et les Etats-Unis, où Jefferson a succédé à Washington. La France promettait une indemnité aux commerçants américains lésés par nos corsaires. Mais dans le même temps, un traité secret entre la France et l'Espagne cédait la Louisiane espagnole à la France.

Bonaparte rêvait d'un empire colonial français. Il était cependant impossible d'ignorer que la possession de la Louisiane était une cause inévitable de conflit avec les Etats-Unis. Comment résoudre cette contradiction, comment éviter de rejeter les Etats-Unis dans les bras de l'Angleterre ? L'Amérique soupçonnait qu'entre l'Espagne et la France, il se mijotait quelque chose au sujet de la Louisiane. Elle envoya à Paris Robert Livingston, comme ambassadeur. Mais il ne put percer le mystère. Les Américains s'énervaient, en face de cette énigme inquiétante. Ils auraient préféré le voisinage d'une puissance faible comme l'Espagne à celui d'une puissance conquérante comme la France. Jefferson écrivait à son chargé d'affaires de Paris, Livingston :

— « Il n'y a sur le globe qu'un seul point dont le possesseur soit notre ennemi naturel et habituel : c'est la Nouvelle-Orléans. C'est par là, en effet, et par là seulement que les produits des trois huitièmes de notre territoire peuvent s'écouler... En nous fermant cette porte, la France fait acte d'hostilité contre nous. »

Et il ajoutait ces lignes révélatrices :

— « Lorsqu'il s'agit des Français (et non des Espagnols) la question change de face ; eux sont d'humeur impétueuse, d'un caractère énergique et turbulent : nous, malgré nos goûts tranquilles, nous sommes... aussi énergiques, aussi, entreprenants qu'aucune autre nation du monde. Etablir un point de contact et de froissement perpétuels entre des caractères ainsi faits, c'est rendre impossible l'amitié de la France et de l'Amérique... Le jour où la France s'emparera de la Louisiane, elle prononcera la sentence qui la renfermera pour toujours dans la ligne tracée le long de ses côtes par le niveau des basses mers ; elle scellera l'union de deux peuples qui, réunis, peuvent être les maîtres exclusifs de l'Océan ; elle nous contraindra à faire alliance avec la flotte et la nation anglaises. »

C'était très clair. L'Espagne avait cédé la Louisiane à la France, mais le secret restait gardé. La passation des pouvoirs n'avait pas eu lieu. Le jour où elle se produirait, il fallait s'attendre à l'hostilité déclarée de l'Amérique et à son alliance contre nous avec l'Angleterre. Allait-on à la guerre ? Jefferson estima qu'on pouvait mieux faire. Il proposa au Congrès d'envoyer en France un négociateur pour acheter à notre gouvernement La Nouvelle-Orléans et « les Florides ». Le Congrès approuva et James Monroe fut chargé de la négociation, en mars 1803.

Pendant ce temps, Bonaparte réfléchissait, de son côté. La paix d'Amiens n'avait pas tenu. La guerre avec l'Angleterre devenait chaque jour plus probable. Il était sûr que le premier geste des Anglais, dès la guerre déclarée, serait de se jeter sur la Louisiane. Déjà vingt vaisseaux britanniques croisaient dans le golfe du Mexique. Défendre la Louisiane contre eux et contre les Américains, si jaloux de notre possession, était impossible. Le plus simple était donc de combler les vœux de l'Amérique, de lui vendre la Louisiane, de la séparer ainsi des Anglais, frustrés dans leur attente. Une fois sa décision prise, il ne laissa pas traîner les choses. Le 11 avril, il précisait sa pensée, devant Barbé-Marbois, ministre du Trésor, et Decrès, ministre de la marine :

— « Je connais, leur dit-il, tout le prix de la Louisiane... Je l'ai à peine recouvrée que je suis sur le point de la perdre... Les Anglais ont pris à la France, successivement, ses plus belles colonies... Ils n'auront pas le Mississipi qu'ils convoitent... Je veux, s'il en est encore temps, leur ôter jusqu'à la pensée de posséder jamais cette colonie. Je songe à la céder aux Etats-Unis... »

Consultés, les deux ministres diffèrent de sentiment. Decrès est *contre*, comme l'avaient été les frères de Bonaparte, Joseph et Lucien. Barbé-Marbois est *pour*. Mais Napoléon n'est pas homme à changer d'avis. Il prononce cette parole prophétique :

— « Je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime qui, tôt ou tard, abaissera son orgueil. »

Monroe arrive donc en France, porteur des propositions que nous avons dites. Le soir de son arrivée, Livingston donne un grand dîner en son honneur. Comme on servait le café, Barbé-Marbois, survenu comme par hasard, fut introduit. Il trouva moyen de glisser à l'oreille de Livingston qu'il désirait avoir sa visite, le soir même, et le plus discrètement possible, au ministère. Stupéfait, Livingston va au rendez-vous. Il rentre après minuit, se met à sa table de travail et écrit jusqu'à 3 heures du matin à Jefferson, pour lui annoncer la nouvelle ahurissante de la proposition française, qui était de vendre aux Etats-Unis non seulement ce qu'ils désiraient « La Nouvelle-Orléans et les Florides », mais en outre la Louisiane entière, territoire pratiquement illimité ! Mais le prix demandé était bien au-dessus des possibilités financières du jeune Etat.

Cependant, Livingston et Monroe, éblouis par la proposition française, calculent que la réponse ne pourra leur arriver avant 45 jours, et qu'ils ne devaient pas manquer une aussi formidable occasion, en sorte qu'il fallait traiter sur l'heure. Ils entreprirent donc avec Barbé-Marbois un marchandage interminable, qu'ils firent intentionnellement traîner en longueur. Mais quand ils eurent obtenu le prix de 15 millions de dollars, ils comprirent qu'ils ne pouvaient aller plus loin, et le 2 mai 1803, ils signaient le protocole de cession, avec Barbé-Marbois. Après la signature, Livingston dit sa joie en ces termes :

— « Jamais, au cours d'une existence déjà longue, il ne nous a été donné d'accomplir œuvre plus noble et plus humaine que celle-ci. Félicitons-nous de ce que ni les ruses de la politique, ni la force des armes ne soient à la base du traité que nous venons de conclure, grâce auquel de vastes solitudes seront un jour transformées en provinces prospères, dont l'opulence assurera plus tard le bien-être d'innombrables générations. »

Seize jours plus tard, la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre. Le 22 mai, Bonaparte paraphait le traité de cession de la Louisiane.

Quel fut le prix exact de cette transaction ? Une note de M. P. Fleuriot de Langle, auteur de *Napoléon et son geôlier*, publiée dans *Sélection*, le précise en ces lignes :

— « On a parlé de 80 millions. Ce fut, en effet, le prix initial. Mais par l'astuce vénale de Talleyrand, alors ministre des Relations extérieures et qui entendait profiter du marché, cette somme fut ramenée à 60 et, une fois déduits « les frais de négociation » — terme pudique qui englobe le bénéfice de l'ex-évêque d'Autun — ramenée finalement à 54 millions ! Ce rabais, toléré par le Premier Consul, prouve clairement qu'il n'a pas voulu faire *une affaire* de la cession de la Louisiane. »

Il semble qu'en réalité, il ait été entendu que sur les 80 millions d'abord demandés, un rabais de 20 millions était accordé, au profit des Américains que l'on avait promis d'indemniser, pour les pertes subies de la part de nos corsaires, avant 1800.

Il est piquant de remarquer que ce fut un banquier anglais, Baring, qui, grâce à de tortueux détours par la Hollande, fournit aux Américains l'argent nécessaire pour payer la France, si bien que l'argent anglais servit à faire la guerre à l'Angleterre. La nouvelle de la cession de la Louisiane fut communiquée aux Etats-Unis, le 4 juillet 1803, en la fête nationale de l'Indépendance. Pour la seconde fois, la France ouvrait aux Etats-Unis les portes d'un brillant avenir. Ce sont là des choses qui ne peuvent s'oublier.

XI

Dans la revue *Masses ouvrières* de mars 1953, le R. P. Loudot aborde, sous le titre « **Au fil de la souffrance** » un problème vieux comme le péché, mais, hélas ! toujours actuel, toujours poignant et urgent. A le lire, on voit bien que ce problème, celui de la souffrance, n'est pas pour lui simplement théorique et qu'il l'a étudié, scruté, médité, sous la pression de l'expérience personnelle. Pour lui, la souffrance « est un fait, l'un des plus vrais de l'histoire ». C'est comme un tunnel de ténèbres, mais d'où il doit être possible de déboucher dans la lumière.

— « La souffrance, écrit-il, est-elle une privation ? Je ne le crois pas. Le mal est privation, tandis que la souffrance est conscience du mal ; mais s'il fallait à tout prix la définir comme privation, elle serait plutôt une privation conscientielle concomitante à une privation physique et morale ; une sorte de limite, ou mieux, une brisure dans la conscience de l'élan vital. »

La souffrance nous offre un champ de recherches privilégié entre tous. Elle nous livre le secret de la vie, de notre être, de nos limites, de notre insuffisance, du besoin que nous avons de secours, et en ce sens, elle peut et doit devenir *un appel profond de notre être*. Le plaisir nous isole, nous gonfle, nous grise. La souffrance nous éveille, nous pousse hors de nous-mêmes, nous force à nous dépasser.

— « La souffrance, dit le P. Loudot, offre les caractères d'une réclamation intérieure, d'un appel... »

Mais un appel suppose l'assurance d'un « pouvoir-être-entendu ». La souffrance, en effet, se traduit par un *cri*. Ce cri, c'est la nature, c'est l'instinct qui le pousse en nous, presque malgré nous. Mais le cri serait absurde, s'il n'y avait une oreille pour l'entendre. Il y a corrélation entre le cri et l'oreille comme entre la lumière et l'œil.

Alors se pose devant l'esprit le dilemme, qui est essentiel à la souffrance : *prière* ou *révolte*. De fait, la douleur est « ambiguë » en ce sens qu'elle rend meilleur ou pire, qu'elle élève, qu'elle sanctifie, qu'elle apaise, ou bien qu'elle abat, qu'elle aigrit, qu'elle trouble et agite. Mais dans les deux cas, elle a le même sens. *On ne se révolte pas contre rien*. On a conscience d'un au-delà, mais sur cet au-delà, on porte un jugement implicite ou de confiance et d'espoir ou de défiance et de colère.

— « Au fond, l'incroyant qui s'insurge contre son tourment avoue, malgré lui, la personne, que son intelligence refuse, il est vrai, mais que sa substance capte et sent d'une autre manière. »

La souffrance nous oblige à prendre parti. Il nous faut dire *oui* ou *non* à la vie, à Dieu, à la perfection infinie, à la sagesse de la création, à la justice de ce que nous appelons la destinée.

La souffrance se résout dans la douceur de la prière et de l'espoir ou se durcit dans la malédiction du découragement et du nihilisme. On peut dire en ce sens que le problème de la souffrance est le problème de la vie humaine par excellence. C'est là que l'homme révèle son fond le plus intime. C'est là qu'il prend parti, qu'il se prononce pour ou contre, qu'il se range dans un camp ou dans l'autre. Que répond la religion, *notre* religion, au cœur angoissé ? Quelle solution donne-t-elle au problème de la souffrance ?

— « Combien d'âmes loyales cherchent-elles encore, parmi d'angoissantes ténèbres, le sens de leur destinée ? Chrétiens, nous savons que la foi est un don, mais que Dieu n'abandonne personne et qu'il répondra. Il organise le plan de chacun à sa guise, et qui sait si pour quelques-uns la recherche n'est pas plus féconde en générosité que la plénitude ? « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé. » Qui réserve son cœur à l'Amant inconnu le lui a déjà donné. »

Interrogeons l'histoire. Nous avons, sortant de la suite impressionnante des siècles, une institution massive, qui assure qu'elle possède le sens de ce mystère de la souffrance, qui élève sur nos fronts le signe de la souffrance sublimé jusqu'au divin : le Christ en croix, qui nous propose la solution de nos interrogations, de nos besoins, de nos appels conscients ou inconscients : *l'Eglise !*

— « L'Eglise se présente de nos jours, comme une masse digne de considération... Il est impossible de la passer sous silence ou de la regarder comme quantité négligeable... »

Si nous cherchons à résoudre le problème de la souffrance, comment ne pas nous adresser à l'Eglise qui, précisément, le crucifix en main, ne nous parle que de la souffrance. L'Eglise, en ce sens, est « la *réponse sociale gratuite de l'Interlocuteur* » à notre appel, à notre *cri* d'homme souffrant !

L'Interlocuteur, nous ne savons pas d'avance, s'il existe. Mais notre souffrance le proclame. Elle atteste qu'elle en a besoin, qu'il lui faut une réponse, qu'elle ne peut pas croire qu'elle parle, qu'elle crie dans le vide, dans le désert, sans que nul ne l'écoute. L'Eglise est la voix même de cet

Interlocuteur qu'il nous faut. Que nous dit-elle ? Qu'elle est le porte-parole du Verbe, que le Verbe a été son Fondateur et qu'il lui a cédé tous ses pouvoirs, que le Verbe s'est fait chair pour nous racheter, pour nous guérir, pour nous restaurer, pour nous sauver.

— « Le Verbe vient sur terre pour expliquer la souffrance des hommes : « Par la faute d'un seul, la mort est entrée dans le monde ». Il vient supprimer la mort, mais en souffrant et en mourant. Au lieu d'un simple anéantissement de la mort, il nous donne le spectacle retourné d'un Dieu assumant notre condition. Le geste est d'un inattendu qui devrait nous confondre de honte et d'amour. Le Verbe descend comme une adresse personnelle de Dieu à nous, et un Verbe qui n'est pas seulement une vibration sonore, mais une Parole de chair, d'âme et de divinité : *Et Verbum caro factum est !...* »

Et pour nous atteindre plus sûrement, il a fondé une Eglise immortelle et infaillible, une Eglise capable de traverser les siècles, en gardant hors d'atteinte le dépôt de la vérité, des vérités nécessaires et rédemptrices. L'Eglise est le corps mystique du Christ, elle est le Christ plénier, le Christ total. Elle est « une adaptation sociale du Christ à la nature humaine ».

Par elle et en elle, « *tout me devient paroles du Christ* », tout prend un sens, une portée, une signification divine, tout est promesse, tout est fleur et tout sera fruit. La souffrance est source d'enrichissement. On comprend que les saints aient si ardemment contemplé la croix, qu'ils aient aimé la croix, qu'ils aient embrassé la souffrance, qu'ils se soient *mortifiés*, afin d'être consacrés par la souffrance volontaire, sans attendre que la souffrance leur soit imposée par les événements du dehors. On comprend des mots étranges comme ceux de S. Paul : *Castigo corpus meum*... ou encore : *adimpleo ea quæ desunt passionum Christi !*

En terminant, le P. Loudot donne de précieux conseils aux représentants de l'Eglise, pour qu'ils sachent toujours représenter le Christ dans son amour, dans sa chaleur d'âme, dans sa « philanthropie », selon le mot de S. Paul. Il faut, dit-il, « garder vierge et vivant cet amour qui n'est pas lui-même à l'abri de tout racornissement abstractif. »

Et il conclut :

— « Plus notre sympathie pour nos frères sera vivante et personnelle, plus la figure du Christ (que nous représentons) le sera également.

« Mieux nous serons incarnés, mieux nous aimerons les hommes ; et mieux nous les aimerons, mieux nous aimerons Jésus, et, dans cet amour, nous grandirons. »

Derrière ces mots, on sent, comme nous le disions en commençant, l'homme qui a éprouvé la souffrance en lui-même et dans les autres, l'homme qui a vécu parmi des hommes tourmentés par la souffrance et cherchant leur voie à travers les ténèbres de la souffrance, l'homme qui a, pour ses compagnons de souffrance, tâché de formuler une « apologétique de la souffrance ».

L. Cristiani.

ACTES DES MARTYRS CONTEMPORAINS

Le discours de l'abbé Jean Tong

*Le 8 novembre 1951, p. 674, l'*Ami *signalait l'* « *épi-sode de Tchoung-King* » *où apparaissait le courage héroïque d'un prêtre chinois. Nous empruntons à la revue canadienne* Prêtre et Missions [1] *le texte intégral de son admirable profession de foi, devant les autorités chinoises, le 3 juin 1951.*

Au nom du Père et du Fils et du St-Esprit.

Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous.

Marie conçue sans péché. Médiatrice de toute grâce, priez pour nous.

Saints Apôtres Pierre et Paul, priez pour nous.

Hautes autorités du Gouvernement, Hauts dignitaires de l'Eglise, chrétiens fidèles à votre foi, Messieurs.

Le sujet de ce discours sera : le sacrifice que je fais de moi-même aux deux pouvoirs suprêmes. Des personnes qui ne croient ni en l'existence de Dieu, ni en celle de l'âme, qui ne reconnaissent pas le Pape pour le représentant de Jésus-Christ, ni la hiérarchie catholique, présentent le mouvement de la triple autonomie comme un mouvement purement patriotique.

On reconnaît bien la liberté de la foi catholique, on admet qu'il puisse exister des relations d'ordre purement religieux entre les fidèles et le Pape. Mais un mouvement qui évolue en dehors de la hiérarchie nous invite aujourd'hui à attaquer le représentant du Pape, S. Exc. Mgr Riberi. Demain il nous demandera peut-être d'attaquer le Pape, représentant de Jésus-Christ. Pourquoi ne nous demandera-t-il pas après demain d'attaquer Notre-Seigneur et notre Dieu, Jésus-Christ lui-même ? Sans doute on peut toujours en théorie, dans une attaque, faire des distinctions. Mais en réalité, Dieu est « un », et le représentant du Pape est « un », le Pape est « un ». Aucune distinction, aucune division n'est admissible. Un tel mouvement pour la triple autonomie m'ôterait toute possibilité de demeurer catholique. Car un tel mouvement patriotique est en fait incompatible avec la triple autonomie propre à l'Eglise catholique.

Messieurs, je n'ai qu'une âme que je ne puis partager, mais j'ai un corps qui peut être divisé. Le mieux, semble-t-il, est d'offrir mon âme tout entière à Dieu et à la Sainte Eglise et mon corps à la patrie ; s'il lui plaît je ne lui refuse pas.

De bons matérialistes qui nient l'existence de l'âme. ne peuvent qu'être satisfaits de l'offrande de mon corps. Je crois que si l'Etat et l'Eglise pouvaient collaborer, le mouvement

[1] *Prêtre et Missions*, revue de l'*Union Missionnaire* du *Clergé* au Canada, trimestrielle, place Jean-Talon, Québec

pour la triple autonomie propre à l'Eglise serait reconnu comme un mouvement patriotique.

S'il en était ainsi, que de bien pourrait en résulter pour l'Eglise et pour l'Etat ! Au contraire, plus on va et plus ils s'éloignent l'un de l'autre. Et l'on en est presque arrivé au point où tout retour en arrière est impossible. Bientôt le dernier fil où peut encore s'accrocher notre espoir sera lui-même rompu. Combien je m'en veux de ne rien pouvoir ; mais puisque je suis impuissant à remédier à cette situation, je n'ai rien de mieux à faire que d'offrir mon âme à l'une des deux parties et mon corps à l'autre en sacrifice, dans l'espoir de promouvoir leur mutuelle compréhension. Je n'ai rien d'autre à faire tant que cette compréhension n'est pas réalisée. Mais je n'ai aucun regret. Je supplie seulement Dieu de prendre en pitié la faiblesse de ma nature, qu'il m'accorde le courage surnaturel, et je resterai inébranlable jusqu'à la mort. Je supplie encore plus les autorités de bien vouloir recevoir mon sacrifice et de ne faire montre d'aucune indulgence à mon égard. Et surtout s'il m'arrivait de chanceler, qu'ils ne tolèrent pas cette défaillance. Les faibles ne sont-ils pas le fléau de la société ? Aussi pour me prémunir par avance contre toute défaillance, au cas où il m'arriverait de perdre le contrôle de moi-même, de proférer des paroles de faiblesse, je profite de cet instant où je suis parfaitement lucide pour déclarer solennellement que je les désavoue et les tiens dès maintenant pour nulles et non-avenues.

Je constate que les autorités, qui ont maintes fois clairement expliqué que leur intention n'est pas de nous forcer la main, mais de nous stimuler, me font comme un devoir de parler toujours en toute franchise, et encore davantage de ne jamais dire ce que je ne veux pas dire ; si j'approuve une déclaration, de la signer sincèrement et si je ne l'approuve pas de ne pas lui donner une signature hypocrite. Les autorités ne nous ont-elles pas manifestement accordé la liberté de parole, aussi bien que la liberté de nous taire ? Pourquoi refuser d'ajouter foi aux déclarations de l'autorité ?

A supposer que sous l'effet de je ne sais quelle crainte, j'aille contre ma conscience, parle contre ma pensée, signe ce que je désavoue, alors je trompe ouvertement les autorités ; et en disant par derrière que je fais une bêtise en ayant la main forcée, je trompe également la hiérarchie. Ne serait-ce pas là semer des ferments de discorde entre le Gouvernement et l'Eglise ? Si j'étouffe la voix de ma conscience, renie Dieu, abandonne l'Eglise et me joue du Gouvernement, je ne suis plus qu'un opportuniste et un lâche. Je ne serais plus alors qu'un de ces tristes individus en qui l'on ne peut avoir aucune confiance, et dont la vie n'est d'aucune utilité pour personne. Qui voudrait encore de moi, qui voudrait encore me prêter son appui ? Je serais un misérable digne de tous les châtiments de la part des autorités en ce monde, et des peines éternelles de la justice divine en l'autre.

Je suis catholique, il est vrai. Mais cela ne n'empêche pas d'avoir une très grande admiration pour les communistes. Ils ne croient ni en Dieu ni en l'existence de l'âme, encore moins au ciel et à l'enfer. Je suis persuadé qu'en cela ils se trompent. Pourtant il y a chez eux plus d'une qualité qui force l'admiration, secoue mon indolence et me rappelle violemment au souvenir des millions de martyrs que compte notre Eglise depuis deux mille ans. Ce sont eux qui me pressent de supplier Dieu jour et nuit d'oublier mes nombreux péchés pour m'accorder la grâce inestimable du martyre.

La première qualité des communistes est d'être capable d'affronter la mort. Ils ne se renient jamais pour tromper les autres en alléguant je ne sais quelle excuse, comme le général Li Ling légitimant sa reddition : « Si je ne suis pas allé à la mort, c'est que je me réservais pour une œuvre future. » Et moi qui suis un catholique, je m'attacherais honteusement à la vie sous prétexte de me réserver pour rendre service à l'Eglise plus tard ? Un chrétien capable de trahir son Dieu n'est plus bon qu'à trahir l'Eglise et la patrie. Les communistes disent volontiers : « Pour un homme qui tombe, dix mille se dressent ». Et un catholique oublierait que le sang des martyrs est la semence des chrétiens ?

La deuxième qualité des communistes est de ne pas craindre de se voir couverts de tous les crimes et d'encourir la peine de mort : « Les yeux du peuple, disent-ils, voient clair et ne s'y trompent pas ». Et c'est pour cela qu'ils marchent au supplice avec tant de fierté. Et un chrétien, lui, redouterait d'être en butte à des accusations infamantes et intolérables, rejetterait cette mort injustifiable comme sans valeur et dépourvue de sens ? Mais n'en arrivera-t-il pas à oublier que « notre Juge suprême est le Dieu tout-puissant, plein de sagesse et de bonté, la Justice et l'Equité même » ?

Les communistes ont une troisième qualité. Quand ils ont raison et ne peuvent le faire reconnaître aux autres, ils savent maintenir intacte leur foi. S'il leur arrive d'être inférieurs dans la discussion, ils n'en prennent pas pour autant à leur aise pour transiger avec l'idéologie, douter du parti et déserter. Un chrétien pourrait-il oublier que sa foi lui vient de Dieu ? Pourquoi lâcherait-il prise simplement parce que lui-même n'est pas capable de se défendre victorieusement, et s'avouerait-il vaincu au nom de l'Eglise entière? Finalement il en viendrait à fausser la doctrine et à altérer la discipline ecclésiastique, à trahir Dieu et son âme. Si j'étais réellement capable de trahir mon Dieu et mon âme, qui pourrait donc encore garantir que je ne trahirais ma patrie et le Peuple ? Voilà pourquoi je refuse de chanceler dans ma Foi, et plus

encore d'ébranler la croyance des autres chrétiens et d'abuser de ma position de prêtre pour ébranler la Foi des fidèles.

Les communistes que j'admire, le Gouvernement qu'ils dirigent, ont pour l'Eglise catholique que j'aime une véritable considération et cherchent à se gagner l'adhésion des chrétiens. J'avoue que je m'en trouve très honoré. Comment ne redoublerais-je pas d'efforts pour être un chrétien inébranlable qui puisse répondre à la noble intention du Gouvernement ? Je ne suspendrai pas une tête de mouton pour vendre de la viande de chien, car la viande de chien, quelle que soit sa bonne odeur, ne sera jamais de la viande de mouton.

Je ne me borne pas à admirer le courage inébranlable des communistes et à les remercier de leur noble intention de vouloir gagner les chrétiens. J'ai encore un grand désir, c'est de leur offrir. à eux aussi, l'Eglise catholique qui m'est si chère, pour les amener à Dieu et faire d'eux nos frères dans la foi. Ne me prenez pas pour un fou qui délire tout haut ou ne croyez pas que je manque de sincérité. J'affirme que des communistes qui ont un tel idéal, le jour où ils connaîtraient vraiment l'Eglise catholique, feraient des catholiques entièrement donnés à leur foi, et dépasseraient mille fois un catholique comme moi. Je supplie aussi Dieu qu'au sein du Parti communiste se trouvent de nombreux Saul, capables de devenir des Paul, qui dépasseront de cent coudées le pauvre prêtre que je suis. C'est ma plus ardente prière. Elle est tout près d'être entendue. Dans ce but je n'épargnerai aucun sacrifice, priant avec l'espoir que la vie terrestre que j'offre aujourd'hui puisse être le gage de la conversion de la génération à venir.

Telle est ma façon de voir. Quant au négligé de ce discours, qu'on veuille bien excuser un homme qui n'a pu y apporter le soin voulu. Par ailleurs n'ayant pas obtenu la censure de l'autorité ecclésiastique, mon discours ne peut évidemment représenter l'opinion de l'Eglise. Il n'a point non plus reçu la reconnaissance de l'autorité publique. Ce n'est donc que l'expression de ce qui m'apparaît être l'idéal et qui peut-être reste pour le moment un beau rêve personnel.

Conclusion : Je me résume. Je suis un catholique chinois. J'aime mon pays, mais j'aime aussi mon Eglise. Je réprouve catégoriquement tout ce qui s'oppose aux lois de ma Patrie et aux règles de mon Eglise, et avant tout je me refuse à tout ce qui pourrait engendrer la discorde. Mais si l'Eglise et le Gouvernement ne peuvent arriver à un accord, tout catholique chinois, tôt ou tard, n'aura plus qu'à mourir. Alors pourquoi ne pas offrir tout de suite sa vie pour hâter la mutuelle compréhension des partis en présence ? Si l'on ne reçoit pas ma demande, c'est qu'on refuse toute compréhension, qu'on rejette la paix. Je pense que le Gouvernement ne voudra pas vouer à la mort irrémédiablement les trois millions sept cent mille catholiques chinois que nous sommes. Mais si un membre de la hiérarchie catholique ne recevait pas ma supplique, ou me considérait comme un illuminé qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, elle pourrait me frapper de la peine de suspension, mais on ne pourrait m'empêcher de recourir à une autorité supérieure jusqu'au Pape lui-même s'il le fallait. Mais si dans cette situation désespérée on a encore le courage de chercher une issue, le but de cette réconciliation pourra être atteint.

Qu'on veuille bien me pardonner tout ce qu'il y a de défectueux dans ce discours.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

R. PIACENTINI, C. S. Sp. — Les « Filles de Jésus ». — In-8 de 344 p. — Dépôts à la Maison-Mère, Saint-Joseph de Kermaria, près Locminé (Morbihan) et 1193, Bd Saint-Louis, Trois-Rivières, Canada.

La Congrégation des Filles de Jésus, dont les origines réelles remontent à la Révolution française, a été instituée officiellement en 1834. Elle a un double but apostolique : l'enseignement et le soin des malades. Primitivement confinée à la Bretagne, elle s'est étendue, au moment des expulsions, en Belgique, au Canada et en Angleterre. Elle possède aussi un établissement aux Etats-Unis. Un essai de fondation au Zoulouland n'a duré que quinze ans ; un autre au Cameroun va avoir lieu incessamment. Actuellement les religieuses sont au nombre de 2.600, réparties en 314 maisons, dont 77 au Canada.

Beaucoup de congrégations ont pris naissance à la suite de la Révolution ; alors que la plupart d'entre elles sont stationnaires ou périclitent, celle-ci est en pleine prospérité. Cela ne tient pas tellement à la nature de ses Constitutions ou de sa spiritualité : tout y est très ordinaire ; mais plutôt à la ferveur et au zèle des religieuses bretonnes et canadiennes. « Les écoles tenues par les Filles de Jésus, les écoles de campagne surtout, sont de vraies pépinières de vocations ». Telle Sœur, « à elle seule, conduisit à Kermaria cinquante-deux sujets » (p. 309-310).

L'auteur nous retrace en détail l'histoire de cet Institut : ses difficultés du début, dues à l'insubordination de quelques Supérieures locales et aux procédés regrettables de certains ecclésiastiques ; puis son développement progressif, sous l'action de Supérieures générales dignes de leur charge, enfin les conséquences des lois laïques et les événements des deux guerres mondiales. De nombreux portraits de personnages sont tracés, des anecdotes rapportées. Tout se lit avec un intérêt ravivé par des photographies et de gracieuses gravures. L'impression typographique est excellente. Ce livre plaira même dans les milieux qui ne sont pas en rapports directs avec la Congrégation.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 junii 1953

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)